

Réunion COVID-19
Groupe de travail URPS ML Grand Est

Mercredi 25 mars 2020 de 13 heures à 14 heures
Conférence Téléphonique

Notes – A. Noacco

PRESENCE

Dr Jean-Louis ADAM (55) : absent
Dr Philippe Barthe (51)
Dr Olivier Bouchy (55)
Dr Sylvie Dupont-Barbara (51)
Dr Mélanie Gerbaux (08)
Dr Jean-Daniel Gradeler (57)
Dr Xavier Grang (54)
Dr Guilaine Kieffer-Desgrippes (67)
Dr Bernard Llagonne (51)
Dr Pascal Meyvaert (67)
Dr Jean-Paul Mir (10)
Dr José Nunes-Dias (54)
Dr Bruno Perrier (10) : absent
Dr Marcel Ruetsch (68)
Dr Hervé Ruinart (51)
Dr Elisabeth Rousselot-Marche (08)
Dr Eric Thomas (52)
Dr Frédéric Tryniszewski (68)
Dr Philippe Wagner (88) absent
Dr Jean-Marc Winger (52)

Mme Anne de Blauwe
Mme Nathalie Dupoirieux-Alotto
Mme Audrey Noacco
Mme Marianne Olivier

1. Organisations territoriales et filières COVID dédiées :

Département	Etat des lieux
08 - Dr Mélanie GERBAUX Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE	<p>- Dr Rousselot Marche : Des filières COVID devraient se mettre en place à Rethel et Vouziers (accolés aux urgences), Sedan et Charleville-Mézières.</p> <p>Sur le secteur de garde du secteur de Carignan, les médecins souhaitent monter une filière COVID dans une MSP. Cette filière serait implantée au sein du centre de Médecine Préventive avec du personnel mis à disposition dans la structure. Le Dr Rousselot Marche attire l'attention sur la nécessité de soigner également les patients non COVID</p> <p>Il existe à ce jour deux filières COVID à CARIGAN et Charleville-Mézières.</p> <p>- Dr Mélanie Gerbaux : Les centres COVID sont en place à Rethel, Vouziers, Charleville-Mézières et Sedan. Il est préconisé que les patients soient vus en téléconsultation en amont. Ces filières ont été mises en place par les professionnels de santé libéraux, avec l'appui de l'AAPS et le soutien de l'ARS. Les professionnels de santé libéraux sont rémunérés à la permanence 4C/heure. Des plages horaires ont été établies, les médecins libéraux peuvent ainsi continuer leur activité. Les médecins poursuivent leurs consultations dans leur cabinet.</p> <p><u>Equipement :</u> Les médecins des différents centres disposent de Kits de Protection (<i>surblouses, charlottes, masques FFP2, lunettes de protection</i>) Dans les centres, le matériel est mis à disposition par la préfecture En revanche, en cabinet, les médecins ne disposent que de masques chirurgicaux.</p> <p>Dr Kieffer conclut que les centres COVID ont davantage de matériels de protection, à l'inverse des cabinets de ville.</p>
10 Dr MIR	<p>- Dr MIR : Depuis le 16 mars dernier, une filière COVID a été mise en place par les professionnels de santé de la CPTS de son territoire. La filière est située dans une MSP et concernent les médecins exerçant dans la MSP. L'accueil des patients et l'orientation sont réalisés par des IDEL, Sages-femmes, internes. La rémunération des PS se fait à l'acte La prise en charge des patients non COVID est maintenue en privilégiant au maximum la téléconsultation.</p>

	<p><u>Equipement :</u> Depuis la fin de semaine, les professionnels ont été dotés de masques FFP2 et de kits de protection. Des stocks sont délivrés par l'hôpital de Troyes, grâce à des bons de l'ARS</p>
<p>51 – Dr BARTHE, Dr LLAGONNE, Dr RUINART, Dr DUPONT- BARBARA</p>	<p>- Phillipe Barthe : Le Dr Barthe attire l'attention sur la communauté Whatsapp mis en place par Mathieu Birebent et à laquelle 256 ML volontaires adhèrent. Il attire l'attention sur le risque des filières COVID qui peuvent devenir des foyers de contaminations (risque de contamination des patients et des soignants)</p> <p>Dr Barthe met en avant l'intérêt de réaliser des téléconsultations et de s'organiser avec les IDEL.</p> <p>A Reims se met en place une filière COVID intra hospitalière avec rémunération 4C/h et fourniture de matériels.</p> <p><u>Equipement :</u> En matière de protection, ils disposent des masques livrés, quelques blouses et du SHA provenant d'une distillerie locale. Les masques sont livrés par les pharmacies. Les blouses et les gants sont des fournitures personnelles Dans les cabinets, l'approvisionnement en matériels est faible.</p> <p>- Dr Ruinart Constate la même chose sur Châlons.</p> <p>- Dr Dupont Barbara : Des filières COVID se mettent en place à Epernay, Châlons et Reims. Une 4° est à venir à Bezannes. Dans ces filières, la rémunération est à de 4C/h Le Dr Dupont Barbara évoque également le risque de contamination des soignants et des patients qui arrivent directement sans régulation par les MT en amont. Le principe est intéressant si la filière est bien organisée.</p> <p><u>Equipement :</u> Dans les cabinets, les ML ont des masques FFP2 mais n'ont pas de kits de protection.</p> <p>- Dr Llagonne : Le Dr Llagonne indique que 55 lits sont mis à disposition dans la clinique d'Epernay. Actuellement, la filière ne travaille pas avec la clinique. Les hôpitaux ne contactent pas les libéraux pour les solliciter.</p> <p>Dr Tryniszewski intervient pour indiquer la nécessité de faire remonter les disponibilités de la clinique d'Epernay auprès de la FHP.</p>

	<p>Dr Llagonne s'est mis en contact avec Bertrand Claudon (clinique de l'Orangerie et Rhéna, Strasbourg) et le Dr Mauvady (Nancy).</p> <p>Il est indiqué qu'il conviendrait de faire le tour des départements 67 et 68.</p>
<p>52 - Dr Eric THOMAS <i>Jean-Marc WINGER</i></p>	<p>- Eric Thomas (St Dizier) : Les PS libéraux du territoire ont mis en place un dispositif de régulation déportée qui regroupe 5 médecins et qui fonctionne du lundi au vendredi. Ce Dispositif de régulation libéral est le seul dans la région. Pour l'instant, seuls 5 médecins en font partie. Une réunion a eu lieu le 24 mars avec l'ARS. Il a été proposé que ce dispositif soit avancé de 18h à 22h afin de décharger le SAMU.</p> <p>Les patients sont suivis par les IDEL à domicile et suivi in situ en EHPAD</p> <p>Le Dr Eric Thomas indique qu'au nord du département, le CH local a demandé aux médecins libéraux de venir aux urgences afin de trier les patients.</p> <p>Il existe sur son territoire un projet de CPTS mais celle-ci n'est pas encore opérationnelle. A l'exception de cette coordination, il n'y a aucune autre filière organisée.</p> <p>Le Dr Thomas juge non utile une filière dédiée au COVID car le département est peu peuplé. Il existe en conséquence un risque de contamination de la population si celle-ci devait se rendre dans ce lieu.</p> <p>- Dr Winger : Le Dr Winger, exerçant près de Langres indique qu'il n'est au courant de rien. Une réunion a eu lieu le 24 mars avec l'ARS mais les PS libéraux ne pouvaient pas réellement s'exprimer (par Chat seulement)</p>
<p>54 - Dr José NUNES-DIAS et Dr Xavier GRANG</p>	<p>- Dr Vincent Mauvady : A la clinique de Gentilly, 7 patients sont en réanimation, 2 ont transférés à partir de Colmar, 2 de Mulhouse et 3 de Strasbourg. 15 patients sont hospitalisés pour COVID, 12 sont en soins intensifs.</p> <p>A l'exception de la prise en charge des urgences, Les médecins spécialistes de la clinique de Gentilly ont arrêté leur activité. Le Dr Mauvady possède les coordonnées de 85 % des angiologues.</p> <p>- Dr Xavier Grang : 17 masques FFP2 ont été reçus. Les médecins ne possèdent pas de kits de protection. Les professionnels de santé de la CPTS de la métropole Nancéenne réfléchissent à la mise en place d'une filière COVID. A Lunéville, il existe un accueil préhospitalier. Le Dr Grang n'a pas connaissance des rémunérations. ➔ Le cabinet est organisé pour recevoir des COVID + mais les médecins ne sont pas assez protégés.</p>

	<p>- Dr José Nunes Dias</p> <p>Le Dr Nunes Dias n'a pas connaissance d'une filière COVID. En revanche, des tentes sont installées à Lunéville, Toul et Longwy. La cotation se fait à l'acte. Des cabinets sont dédiés aux patients COVID+, les autres patients sont vus en téléconsultation. Les prélèvements sont réalisés dans les cabinets car les laboratoires ne peuvent accueillir les patients COVID+ et les COVID-</p> <p><u>Equipement :</u> Il existait des stocks anciens de kits de protection mais les stocks diminuent de jour en jour. Par ailleurs, les médecins fournissent le matériel aux professionnels des laboratoires car ceux-ci n'ont pas de kits de protection.</p>
<p>55 – Dr BOUCHY</p>	<p>- Dr Bouchy :</p> <p>Le CDOM et la CPTS du Barrois gèrent complètement. Les professionnels peuvent désormais s'inscrire sur Entr'actes La régulation a lieu de 9 h à 22 h Les ML sont incités à adhérer à Entr'actes afin que les appels puissent être diffusés vers les médecins des différents territoires. Les ML assurent le suivi des patients.</p> <p>Il existe des filières COVID dans les MSP. Il existe un point d'impact sur la ville de Bar-le-Duc avec un tour de garde.</p> <p><u>Matériels :</u> Les kits de protection récupérés sont principalement distribués aux IDEL (prise de sang)</p> <p>Les téléconsultations sont privilégiées avec le système que souhaite le médecin. En parallèle, une plateforme de téléconsultation est mise en place afin de suivre les patients à J7, J14 etc.</p> <p>La surveillance par les IDEL des personnes fragiles se fait principalement par téléconsultation. Les saturations se font à la porte des patients pour éviter tout contact.</p> <p>Le Dr Bouchy attire l'attention sur la nécessité de prendre soin également des autres patients.</p>
<p>57 - Dr Jean-Daniel GRADELER</p>	<p>- Dr Gradeler :</p> <p>Les laboratoires se mettent en route mais ne sont pas encore tout à fait opérationnels. Dr Gradeler est sceptique quant à l'intérêt des filières COVID si les cabinets ne sont pas submergés. Il indique que les téléconsultations explosent et que la régulation déportée est en place sur le 57.</p>
<p>88 - Dr Philippe WAGNER</p>	<p><i>En l'absence de notre représentant : Information de la DT 88 : filière COVID sur Mirecourt.</i></p>

<p>67 - Dr Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES et Dr Pascal MEYVAERT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dr Meyvaert attire l'attention sur les futures décompensations des patients confinés à domicile, notamment les patients chroniques et qui se consultent pas. Les ML auront toute leur place.
<p>II</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dr Marcel Ruetsch : Dr Ruetsch, membre de régulib 68 indique que début mars, et avec l'accord de l'ARS, une régulation libérale a été mise en place de 18h à 24h. Depuis cette semaine, les régulateurs libéraux ne participent plus à la régulation. L'ARS a demandé de réduire la voilure. La régulation se faire via le 15 et les régulateurs sont remplacés par les internes, les pompiers et les médecins spécialistes hospitaliers. Il se questionne sur la pertinence du message donné à la population. Le Dr Ruetsch indique que les communes (<i>sur le secteur de la CPTS Rhin Brisach</i>) réfléchissent à la mise en place de filières COVID mais lui-même reste peu convaincu de l'utilité de ces filières. <u>Equipements :</u> Les PS libéraux font avec ce qu'ils peuvent récupérer (<i>blouses, notamment</i>) Les PS sont en attente de kits - Dr Tryniszewski : L'application Entr'actes sera déployée dans le 68 afin d'être au plus proche des patients. Son utilisation se fera à partir du centre 15 de 8h à 20h. <u>Equipements :</u> Le Dr Tryniszewski attire l'attention sur le manque d'équipements pour les médecins spécialistes qui pourraient vouloir fermer leur cabinet. Il indique une hausse des certificats de décès dans les EHPADs (10/jour). De plus en plus de cas graves sont hospitalisés chaque jour. Il indique également une dégradation de la régulation depuis 24 h suite à l'arrivée des spécialistes hospitaliers régulateurs.

2. Points sur les éléments qui devront être remontés ce jour par l'URPS ML au Président de la République :

Dr Tryniszewski rencontrera le Président de la République ce jour. Plusieurs points seront remontés :

1. Il existe une réelle problématique concernant les **masques**. La doctrine conseille la fourniture de 10 masques par semaine, ce qui est insuffisant. Le besoin des masques FFP2 est estimé à 14. Il est par ailleurs nécessaire de disposer de kits de protection complets. Il extrêmement important de disposer d'une visibilité des stocks (*volume, régularité des livraisons et calendrier*)

2. La doctrine ne différencie pas les masques FFP2 des masques chirurgicaux. Il est pourtant nécessaire de les différencier (*cf Communiqué Nicolas Veran*)
3. Il est nécessaire d'avoir une visibilité pour la distribution correcte des masques par les professionnels de santé.
4. Il est nécessaire que les PS libéraux soient équipés en kits de protection. Les cabinets ferment car ils ne peuvent se protéger
5. Afin d'informer l'ensemble des PS libéraux, il est nécessaire de disposer de l'exhaustivité des mails des Professionnels libéraux dont dispose l'Assurance Maladie dans ses fichiers.
6. Les médecins libéraux payent le plus lourd tribut. Quatre des 5 médecins décédés sont des médecins libéraux.
7. Nous n'avons aucune visibilité sur les PS libéraux malades. Il est nécessaire d'avoir des tests accessibles et de recenser les cas positifs.

Le Dr Barthe insiste sur l'utilité des téléconsultations entre patient et médecin traitant ,en amont de leur adressage dans une filière COVID

3. Modalités de distribution des masques expérimentée dans le 67: déploiement prévu Grand-Est.

Il existe sur le Bas-Rhin une expérimentation mise en place le week-end dernier, organisé par les URPS ML IDEL, pharmaciens, en relation avec ARS et AM. afin de rendre efficace la distribution des masques auprès des IDEL, pharmaciens et ML.

Ce logiciel est expérimental. Il sera étudié la possibilité d'être déployé dans le GE (réunion le 26 mars 2020).

4. Fréquence et horaires de nos réunions

Le comité régional se réunissant 3 fois par semaine : lundi, mercredi et vendredi, il est proposé au groupe de travail interne de se réunir chaque mardi et jeudi de 12h30 à 14 heures

➔ Prochaine réunion mardi 1^{er} avril à 12h30